

Alerte dans le monde : les eaux en péril : comment sauver cet élément vital

Autor(en): **Senn, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **55 (1967)**

Heft 78

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment donner à la jeunesse le goût de la nature?

(Suite de la page 1)

dis bien un bon moyen. Ce n'est pas le meilleur et ce n'est surtout pas le seul. Je pense que c'est le premier qui nous vient à l'esprit et que c'est par manque d'imagination qu'on n'a pas cherché d'autres possibilités de toucher les jeunes.

Je vous dirai tout de même que je reste très sceptique quant au résultat que l'école obtiendra. Souvent, trop souvent, l'école ne fait qu'éteindre les dispositions naturelles des élèves. La plupart du temps, elle distille je ne sais quelle « toxine anti-joie » qui rebute l'enfant au lieu de le passionner ! Pourtant, l'initiation à la protection de la nature à l'école et par elle risque moins de devenir la discipline ennuyeuse toute contaminée de toxines. D'abord parce qu'elle ne sera jamais — et c'est mon vœu le plus cher — une branche d'enseignement.

A l'exception de l'enseignement universitaire où, au contraire, il est urgent qu'un cours de conservation de la nature soit donné aux futurs ingénieurs, urbanistes, architectes, industriels ou agronomes, l'école, tant primaire que secondaire ou gymnasiale, ne peut introduire dans ses programmes déjà surchargés de nouveaux cours avec leurs exigences, leurs notes et leurs travaux écrits ! Non ! Cette initiation doit se faire occasionnellement (j'entends par là à toutes occasions). Elle sera donc l'objet de diversions dans la vie de tous les jours : un beau film, une émission de télévision ou de radio scolaires, une conférence, un concours.

Une seconde raison est que l'initiation à la protection de la nature ne peut se faire en classe, mais surtout lors d'excursions. Et les excursions sont toujours les bienvenues...

Comment donc envisager, dans nos différents degrés scolaires, cette initiation ? Il serait trop long et oiseux de dresser la liste de tous les moyens pédagogiques à introduire dans les classes de notre pays, pour susciter et développer chez nos élèves le goût de la nature. Cela m'amènerait à parler des petits jardins où les enfants des écoles maternelles auraient la possibilité d'observer la germination des graines, la floraison, la fructification, etc. Des classes de travaux manuels confectionnant des nichoirs à placer dans les arbres du préau, ou de mangeoires où l'on observerait et déterminerait des oiseaux de chez nous, des études dans l'une ou l'autre réserve, faites par des classes de façon suivie, de mesures météorologiques, d'enquêtes menées par les élèves sur certaines forêts, certains marécages, certains cours d'eau de leur commune. Il y aurait mille choses à dire, mille idées à creuser.

Ce que nous devons obtenir, les buts fondamentaux que nous devons atteindre par l'école, c'est de susciter un véritable intérêt pour le milieu, c'est d'entreprendre une véritable étude ou plutôt une éducation de notre environnement. Et de quoi donc se composera cette nouvelle discipline ? Mais de tout précisément. Elle tient à la fois de l'éducation physique et de l'instruction académique et, même si cette étude du milieu se fait de manière formelle, elle ne doit pas seulement se faire dans le cadre des sciences naturelles, comme c'est le cas aujourd'hui. Elle tient tout autant de la géographie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la géologie, de l'écologie de la faune et de la flore, de la chimie et de la physique. Un véritable respect de la nature viendra lorsqu'on aura compris la signification réelle du milieu naturel dans lequel nous vivons : un endroit qui nous nourrit, qui nous fournit un gîte, qui nous permet de vivre dans nos loirs et sur lequel nous avons une influence.

* * *

Notre rôle à nous, protecteurs de la nature, c'est de faire comprendre que le milieu naturel est le plus beau des laboratoires, que le milieu naturel rend mieux, dans l'enseignement des sciences fondamentales, que le plus beaux des auditaires. Nous rêvons donc d'une éducation concernant le milieu qui soit à la fois fondée sur des notions de base, néces-

saires pour comprendre la valeur de ce cadre, donnée par un enseignement formel et à la fois par une utilisation beaucoup plus poussée de ce milieu en tant que matière d'enseignement. Pratiquement cela signifie que nous devons toucher, plutôt que les élèves, les maîtres et surtout les futurs maîtres, aussi bien les instituteurs et les élèves des écoles normales que les professeurs et les étudiants qui se préparent à l'enseignement.

Et les élèves ? Comment pourrions-nous les sensibiliser, les toucher sans passer par le professeur ? Comment les atteindre directement ? Et comment les atteindre tous ?

Une des manières les plus élégantes de saisir l'ensemble de notre population scolaire et de lui faire ressentir l'importance de l'environnement naturel, c'est de renoncer définitivement au grand bâtiment scolaire, d'abandonner pour toujours, pour nos futures maisons d'école, le style caserne.

Le futur collège des Bergières, à Lausanne, qui comptera pourtant 52 classes, se présentera sous forme d'une véritable petite cité scolaire, avec ses « espaces verts ». En effet,

et c'est là que j'aimerais en venir, nous pouvons je crois sensibiliser notre jeunesse à la nature en soignant le cadre dans lequel elle grandit et elle vit. Actuellement, un grand effort se fait dans ce sens et notre pays peut s'enorgueillir à juste titre des palais qu'il met à la disposition des autorités scolaires. Même les petites écoles primaires de quartier, dans nos villes, sont construites avec un souci évident non seulement d'un style architectural, mais dans un cadre où la verdure, les pelouses, les grands arbres ont une place de choix. N'y aurait-il pas, dans l'aménagement du cadre même de nos constructions scolaires, une possibilité de favoriser cette prise de conscience de la beauté du milieu dans lequel nous vivons ? Chaque nouveau bâtiment d'école est doté aujourd'hui d'un aula, d'une salle de projection, d'une salle de musique, de rythmique, d'un laboratoire, de salles de lecture, de dessin, de travaux manuels et même d'une salle de jeu ou de loisirs. Tout cela est fort bien. Et je ne discuterai pas le bien fondé de ces investissements considérables.

(Suite et fin au prochain numéro)

Allô la ville, ici la campagne

Produire du lait, mais à quel prix ?

L'agriculture suisse tire l'essentiel de ses revenus de la production laitière. La structure même de son territoire agricole, dont un pourcentage important s'étend dans des régions montagneuses, détermine cette forme d'agriculture. Par ailleurs, pour des raisons d'assolement et pour éviter une rapide détérioration de l'humus, les contrées favorables à la culture des céréales ne pourraient impunément renoncer définitivement à l'élevage bovin.

Et il est une autre raison, mineure mais non négligeable, touchant au budget de la famille paysanne et qui l'incite à conserver un cheptel bovin malgré l'attache constante qu'il exige, attache particulièrement intolérable à la jeune génération : la paye du lait est la seule rentrée d'argent mensuelle, au montant plus ou moins prévisible et versée à date fixe.

Toutes autres productions (céréales, colza, etc.) dont les prix et la prise en charge sont garantis par la Confédération, assurent un important revenu, qui ne tombe qu'une fois l'an dans l'escarcelle paysanne. Et généralement, bien longtemps à l'avance, l'agriculteur mise sur ces postes là pour payer ses amortissements, entretenir ses immeubles ou compléter un parc à machines. Alors que la paye du lait, elle, assure les frais courants, le salaire du personnel et l'argent de poche de la famille paysanne.

Trop de lait, trop peu de viande

A mesure qu'augmentent les frais de production d'une agriculture de plus en plus chère, les zootechniciens se sont attachés à obtenir une sélection de bétail bovin aux qualités laitières éprouvées. Grâce aux efforts financiers de la Confédération et des éleveurs eux-mêmes, le cheptel suisse, assaini et sélectionné, parvient aujourd'hui à un rendement laitier remarquable.

C'est alors qu'on s'aperçoit que l'agriculture suisse produit une quantité de lait équivalant au 130 % de la consommation du pays, alors que sa production en produits carnés ne comble que les 75 % des besoins de la consommation. La production de lait commercial s'élèvera vraisemblablement pour l'exercice 66-67 à 26,2 millions de quintaux contre 24,6 millions en 65-66 (augmentation de 6,5 %).

Devant cette marée blanche résumée en quelques chiffres, il se trouvera des esprits chagrins pour crier à l'incohérence de notre politique agricole. D'autres comprendront que l'agriculture suisse qui constamment cherche à orienter sa production vers les besoins de la consommation, ne peut pas du jour au lendemain modifier ses structures et limiter une production qui a coûté tant d'investissements.

Que nous coûte ce lait ?

Pour produire du lait, il faut premièrement posséder des terres, des bâtiments, des machines et des animaux.

Pour produire le fourrage nécessaire à une vache, on compte une surface utile de 5000 m². Pour assurer au bétail l'affouragement des mois d'hiver, il importe de disposer d'un parc à machines complet ainsi que d'une surface d'entreposage de 30 m² par tête.

Au chapitre des investissements, il faut prévoir (pour une exploitation de plaine de 20 vaches) 13 hectares de terrain. Ce domaine

acheté au marché libre vaudrait 520 000 francs environ. Or, la législation autorise le fils de l'exploitant à reprendre le patrimoine familial à sa valeur de rendement, soit dans le cas qui nous occupe à 150 000 francs environ.

Immeubles (grange, écurie, remise, etc.) est comprise dans ce montant alors qu'une transaction sur le marché libre comprendrait un poste supplémentaire de plus de 300 000 francs pour les immeubles.

Ajoutez à ce capital : le matériel d'exploitation comprenant tracteur et motofaucheuse : 21 000 francs ; des machines diverses (machine à traire, matériel pour culture fourragère ou matériel en grange) : 23 000 francs.

Le cheptel composé de 20 vaches (50 000 francs), un taureau d'élevage (3000 francs) et 12 jeunes bovins (12 000 francs).

Instruments et outils divers : 4000 francs. Montant des investissements : au marché libre : 965 000 francs.

Domaine repris à sa valeur de rendement : 275 000 francs.

Ajoutons à ces chiffres le montant des frais d'exploitation et salaires : 30 000 francs environ.

Peut-être est-il utile de signaler qu'à part l'Autriche, ce sont dans les pays du littoral océanique que le prix de revient du lait est le plus bas.

Par ailleurs, les subventions destinées à soutenir les prix des produits laitiers atteignent dans les pays du Marché commun le 13 % de ceux-ci, 6 % au Danemark et 0 % en Suisse depuis la suppression de la caisse de compensation.

Rappelons aussi, parmi les facteurs ayant des incidences sur nos frais de production : les frais moyens de main-d'œuvre agricole sont de 35 francs en Suisse, 26 francs en Allemagne, 25 francs en France et 13 fr. 50 en Autriche.

Quant à la dette agricole, elle représente en Suisse 5 centimes dans le prix de revient du litre de lait, 1 centime en Allemagne et 0,15 centime en France.

Ce que le lait nous est payé

A quiconque voudrait en définitive évaluer le produit du travail du paysan vouant ses compétences à l'élevage, signalons encore le nombre d'heures nécessaires à la traite et les soins à donner à une vache : 180 heures de travail annuelles auxquelles il faut ajouter 60 heures pour la production du fourrage, soit au total 240 heures de travail d'une main-d'œuvre qualifiée.

Une vache produit — pendant les 300 jours de lactation annuelle — de 4000 à 6000 kilos de lait.

Actuellement — prix fixés par la Confédération — le lait est payé au producteur 57 centimes le kilo en zone de non-ensilage (lait de fromagerie) et 56 centimes en zone de lait de consommation.

Cette surproduction de lait déplorée par notre économie nationale va-t-elle imposer un contingentement à l'agriculture suisse ?

Restreindre cette production risque du même coup d'éliminer des exploitations qui avaient misé sur cette carte.

YVONNE BASTARDOT.

Alerte dans le monde :

Les eaux en péril - comment sauver cet élément vital

La vie moderne a rompu l'équilibre de la nature. Pour la première fois dans son histoire, l'humanité voit une menace planer sur son principal élément de vie : l'eau.

UNE INDIGESTION D'EAUX USÉES

Voici qu'au moment où notre civilisation est largement nantie de l'essentiel et du superflu, nos eaux se trouvent menacées. En effet, jusqu'au début du XXe siècle, malgré la présence en Suisse d'assez fortes concentrations de population, nos lacs et nos cours d'eau étaient demeurés sains. Leur faune et leur flore avaient conservé la faculté d'absorber les déchets organiques amenés par les canalisations. leurs composants chimiques venaient à bout des matières résidées par l'industrie en quantité raisonnable. L'équilibre naturel demeurait respecté.

Or le processus de régénération naturelle dit « auto-épuration » (épuration spontanée, sans intervention extérieure) est aujourd'hui gagné de vitesse par les détériorations dues au mode de vie actuel. Nos lacs et nos cours d'eau font en quelque sorte, une indigestion d'eaux usées. Ces détériorations sont provoquées par :

- la surpopulation dans les grandes concentrations urbaines ;
- l'industrialisation, avec son accroissement de production de déchets ;
- l'usage de produits empêchant spécifiquement l'auto-épuration (détergents, etc.) ;
- l'imprévoyance, la négligence, les fautes conscientes.

VAI ? FAUX ?

Il est indispensable que chacun prenne conscience de ses responsabilités.

Vous croyez peut-être que ce sont « les autres » qui polluent nos réserves d'eau naturelles ; les industries, les coupables conscients ou inconscients de pollutions massives ? Faux ! C'est vous aussi. Vous pensez que les villes riveraines sont seules à envoyer leurs déchets au lac ou à la rivière ? Faux ! Les égouts de villes plus lointaines aboutissent également au lac ou à la rivière. L'industrie envoie à la rivière un volume important d'eaux usées. Mais toutes les ménagères d'une commune évacuant des masses d'eau qui contiennent des détergents sont responsables, elles aussi, de la pollution de la rivière.

LES PETITS DÉCHETS FONT LES GRANDES CATASTROPHES

Certes, l'emballage vide jeté à terre ne semble avoir qu'un lointain rapport avec la détérioration des eaux. Mais un million d'emballages vides (un par famille) jetés au vent en une journée en Suisse parleront mieux à votre imagination. Le terrain de pique-nique avec ses coquilles d'œufs, ses papiers gras et ses boîtes de sardines n'est que l'image superficielle de la laideur et des dommages dont l'homme porte la responsabilité.

Souvent abusifs par leurs dimensions, les emballages entraînent sentiers, bords de routes, clairières, prés. Les objets jetés dans les WC et que l'eau n'a pas le pouvoir de défaire (plastiques, caoutchouc, bas nylon) finissent leur existence en formant une frange hideuse sur le rivage qui les reçoit et il suffit d'observer ces articles ménagers et techniques échoués dans la nature pour imaginer le chemin qu'ils ont parcouru : canalisations d'évacuation domestique, égouts, grands collecteurs. Et pour comprendre que la pollution des eaux commence à la maison.

LA NATURE CRIE NON !

Il importe que les jeunes notent déjà les principes qui suivent :

- Ne confondez par l'égout et la voirie. La voirie ramasse les déchets et se charge de les détruire (ramassage des ordures ménagères, balayages des rues, etc.) L'égout reçoit les déchets et les conduit dans la nature (rivières, lacs).
- N'utilisez que les produits de nettoyage portant l'insigne « EMPA - Protection des eaux ».
- N'enterrez jamais vos déchets et le cadavre d'un animal, remettez-le au clos d'quarrissage.
- Le lavage et la vidange des véhicules à moteur ne doit se faire que dans les endroits désignés par les offices communaux. Par infiltration des huiles, cambouis et restes d'essence, les véhicules à moteur abandonnés dans la nature polluent les eaux souterraines. Les vieux véhicules et les cadavres de pièces de carrosserie jetés dans la nature créent le désordre, le danger et la laideur.
- Les insecticides et les produits de lutte contre les ravageurs doivent être dispensés en quantité mesurée afin que leur évacuation dans la nature ne porte pas atteinte aux eaux.

La limpidité d'un ruisseau de montagne peut être trompeuse : méfiez-vous de la pollution par infiltration.

On compte en Suisse actuellement 500 000 citernes à mazout environ. La plupart sont enterrées. Leur étanchéité doit être contrôlée sévèrement car le plus petit défaut, la plus petite infiltration de mazout dans le sol peut créer un désastre : un litre de mazout rend un million de litres d'eau impropre à la consommation et l'origine de ce désastre n'est souvent détecté qu'au prix de laborieuses recherches qui peuvent durer des mois et des mois.

UNE GUÉRISON TRÈS LENTE

Si chacun respectait la loi fédérale du 16 mars 1955 sur la protection des eaux, qui prévoit les mesures à prendre pour la santé de nos eaux et les punitions dont seront frappés les contrevenants, la situation en Suisse ne serait pas dramatique. Malheureusement, on n'arrive pas à construire assez vite les stations d'épuration et la science ne maîtrise pas encore entièrement les problèmes des eaux usées par l'industrie.

Nos eaux sont en danger : lutez sans relâche pour les sauver !

Renée SENN.

Un concours est organisé pour les élèves des écoles secondaires par la Fondation de l'économie pour le développement de la protection des eaux en Suisse. Faites-y participer vos enfants !

COMMUNIQUÉ

LA JOURNÉE DE LA FAIM : SE PRIVER D'UN PEU DE SUPERFLU

Se priver d'un peu de superflu en ce dimanche 24 septembre, verser le fruit de l'économie ainsi réalisée au profit d'enfants déshérités ou de conditions très modestes : telle est la recette prescrite par le MJSP pour observer convenablement sa traditionnelle « Journée de la Faim ».

Partout dans le monde des enfants sont encore chroniquement sous-alimentés ; dans notre pays même de nombreuses misères sont encore à secourir. Aussi cette 46e Journée de la Faim a-t-elle encore toute sa raison d'être.

L'an dernier 800 enfants déshérités ont bénéficié de l'aide apportée par le Mouvement de la jeunesse Suisse romande, grâce aux recettes de cette manifestation.